



Accusé de réception en préfecture 062-216200402-20230307-2023-27-STLL-DE Date de télétransmission : 07/03/2023 Date de réception préfecture : 07/03/2023	
Numéro de l'acte	2023-27-STLL
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	1.1.1.1

CONSEIL MUNICIPAL DU 01 MARS 2023

QUESTION N°2023-27

TRAVAUX : AMENAGEMENT DU CENTRE VILLE PHASE 1B QUAI DU COMMERCE RUE MARCEL DELAPLACE – AVENANT N°1
LOT 2 : TRANCHEES – RESEAUX SECS – ECLAIRAGE PUBLIC

RAPPORTEUR :

Monsieur Jean-Pierre LAMIRAND

Adjoint au Maire, Aménagement du territoire – Urbanisme – Travaux – Voirie – Cimetières

Le conseil municipal,

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu** le Code de la commande publique en vigueur au 1^{er} avril 2019 ;
- Vu** la délibération n°2021-69-STSP du 06 mai 2021 autorisant Mr le Maire à signer le marché

Considérant qu'en cours de chantier les aléas de chantier ont nécessité des adaptations des quantités et des travaux à réaliser.

Considérant la délibération du 6 mai 2021, le conseil municipal a autorisé Mr le Maire à signer les marchés de travaux en vue de l'aménagement du centre-ville pour la phase 1B - Quai du Commerce.

La présente délibération a pour objet d'autoriser la signature d'un avenant pour le lot 02 – TRANCHEES – RESEAUX SECS – ECLAIRAGE PUBLIC afin d'intégrer des travaux supplémentaires, des aléas de chantier qui ont entraîné des modifications des quantités initialement prévues et des travaux complémentaires nécessitant l'incorporation de prix nouveau au BPU, détaillés dans l'avenant n°1.

Après avoir entendu son rapporteur,

ARTICLE 1 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 au lot 02 – TRANCHEES – RESEAUX SECS ECLAIRAGE PUBLIC portant le montant du marché à 102 453.80 € HT (cent deux mille quatre cent cinquante-trois euros et quatre-vingts centimes).

ARTICLE 2 : RAPPELLE que la présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Votes favorables **27**
- Votes défavorables **0**
- Abstentions **0**

Le secrétaire de séance,
Johnny WALLART

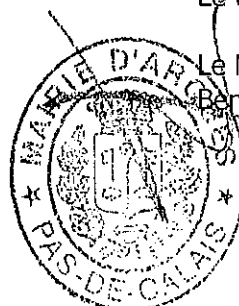
Acte administratif certifié exécutoire
après réception en Sous-Préfecture
le **07. MARS. 2023** et publication ou
notification le **07. MARS. 2023**

Monsieur le Maire

Benoît ROUSSEL

Fait à ARQUES
Le 02.mars 2023

Le Maire,
Benoît ROUSSEL





REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 01 MARS 2023**

Affiché le 03 mars 2023

L'An Deux Mille Vingt Trois le Premier Mars à 19h00, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Poilu, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le vingt-trois février 2023 accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT - Joël DUQUENOY - Bernadette BAROUX – Francis PRED'HOMME - Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Peggy MARECAU - Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Alexandrina DA SILVA – Arnaud WILQUIN - Chloé KOCLEGA – Hélène FAYEULLE - Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 22 présents
- 1 absent non excusé
- 1 absent excusé sans pouvoir
- 5 absents excusés avec pouvoir

Cécile CARON ayant donné pouvoir à Stéphane FINARD

Sébastien BERNARD ayant donné pouvoir à Bernadette BAROUX

Chloé KOCLEGA ayant donné pouvoir à Jean-Pierre LAMIRAND

Caroline SAUDEMONT ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL

Corinne BOCQUILLON ayant donné pouvoir à Jean-Marc BOURGEOIS

Monsieur Johnny WALLART est nommé secrétaire de séance.